

## DEMANDE D'ADMISSION A L'INTERNAT 2022/2023

### 1/ ELEVE

NOM.....Prénom :.....Classe rentrée 2022-2023:.....  
Origine : Classe en 2021- 2022 :.....Etablissement (si différent du Lycée. P. GAUGUIN).....  
Date et lieu de naissance :..... Sexe : Garçon / Fille  
N°C.P.S :.....  
(Tél.)Portable :.....Adresse  
mail :.....  
Observations éventuelles justifiant la demande :.....

### 2/ RESPONSABLE LEGAL

NOM.....Prénom : .....Père, Mère ,Tuteur, autre (précisez).....  
Adresse géographique :.....PK.....  
Commue/Ile.....  
Résidence secondaire sur Tahiti : € oui € non  
**OBLIGATOIRE** : Téléphone domicile:.....Portable.....Travail.....  
Adresse mail : .....

### IMPORTANT:

L'internat est réservé aux élèves sans solutions pérennes d'hébergement sur Tahiti.

**Un correspondant est obligatoire.** Il doit être véhiculé et en capacité de loger l'élève interne en cas de force majeure et/ou de non respect du règlementaire intérieur.

**Tout manquement à ces obligations pourra entraîner la radiation de l'élève à l'internat.**

### 3/ CORRESPONDANT

NOM.....PRENOM.....Parenté avec l'élève (précisez) :.....  
Adresse géographique :.....Localité.....  
Téléphone (obligatoire) domicile:.....Portable :.....Travail :.....  
Adresse mail : .....

**Les demandes ne faisant pas figurer les coordonnées d'un correspondant ne seront pas prises en compte.** Commission d'affectation à l'Internat le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Signature des responsables légaux

de l'élève

du correspondant

NOM : .....PRENOM : .....Classe 2022/2023 : .....

*(Partie réservée à l'administration)*

**DECISION DE LA COMMISSION D'AFFECTATION** : € FAVORABLE      € DEFAVORABLE

**LISTE SUPPLEMENTAIRE** (si défavorable) : € OUI      € NON      **RANG** :

**Responsable de l'élève durant le week-end** : € Père € Mère € Tuteur € Autres, précisez : .....

Si le responsable de l'élève le week-end est différent du correspondant merci de préciser:

Nom : ..... Prénom : ..... Adresse : ..... Commune : .....

Tel ou Vini : ..... Email : .....

**ACCUEIL DE L'ELEVE LE WEEK END (WEI) ET LES PETITES VACANCES (PLEI) :**

*(Priorité donnée aux élèves des archipels éloignés)*

La DGEE, en partenariat avec des Associations Educatives, propose ce service gratuit aux élèves sans solutions d'hébergement le week-end et les petites vacances. Les places étant limitées, les familles devront faire une demande motivée à l'intention du chef d'établissement.

Je souhaite que mon enfant bénéficie du WEI : € OUI    € NON /            du PLEI : € OUI    € NON

**SORTIES ACCOMPAGNEES**

L'élève interne s'engage à participer aux différentes activités proposées dans le cadre de l'internat (notamment le Mercredi après-midi). Ces activités s'intègrent dans le parcours d'éducation culturelle et artistique de l'élève.

**SORTIES DU LYCEE**

**Rappel du Règlement Intérieur de l'internat** : En semaine, durant la journée, les élèves internes sont autorisés à sortir du lycée en cas d'absence d'un professeur ou de temps libre entre les cours. Le mercredi après-midi les élèves internes sont également autorisés à sortir de l'établissement de 12h à 16h30.

**SORTIE HEBDOMADAIRE FIXE**

Chaque élève interne peut bénéficier **d'une seule sortie fixe en semaine** en fonction de son EDT et de possibles activités extérieures. Une lettre des parents ou des correspondants doit être déposée à la rentrée au bureau des CPE pour accord. **Attention** : les élèves trop souvent absents de l'internat pourront perdre leur place en cours d'année et/ou à la rentrée suivante.

**Signature des responsables légaux**

**de l'élève**

**du correspondant**